



POLITIQUE : Mobiliser nos réseaux internationaux

TYPE DE SUBVENTION : Fonctionnement Aide au projet

OBJECTIFS

Ce que la municipalité vise à travers cette aide :

- Encourager le développement d'actions internationales en soutenant les acteurs ou partenaires du territoire.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

➔ **Type de bénéficiaires :**

Associations loi 1901, siégeant à Saint-Étienne ou disposant d'une antenne active à Saint-Étienne

➔ **Type de projet :**

- Projets se déroulant à l'étranger
- Projets internationaux prévoyant des actions de valorisation ou ayant un impact sur le territoire stéphanois

Sont exclus :

- Les projets de mobilité internationale individuelle pour les étudiants (type stage),
- Les voyages scolaires
- Les séjours linguistiques,
- L'envoi de matériel sans actions d'accompagnement en parallèle.

➔ **Composition du dossier :**

- Dossier unique de demande de subvention Cerfa n°12156*03 pour être recevable le dossier doit être déclaré complet par le service.
- PV de la dernière Assemblée générale signé du président
- Compte de résultats et bilan du dernier exercice clos
- Compte rendu des Conseils d'Administration
- Le dossier devra préciser les résultats attendus et leur répercussion sur le plan local.

➔ **Calendrier de dépôt :**

Subvention de fonctionnement : Octobre de l'année n pour une attribution en n+1
 Subvention projet : demande à déposer au minimum 3 mois avant le début de l'action

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DEMANDE

La municipalité aidera en priorité les projets qui répondront le mieux aux critères suivants :

- Contribuer au développement et au renforcement des liens avec les villes d'intérêt stratégique : Annaba (Algérie), Monastir (Tunisie), Xuzhou (Chine), Tamatave (Madagascar), Katowice (Pologne)
- Appuyer les domaines d'action prioritairement soutenus par la ville : culture, enseignement supérieur, économie
- Qualité des actions de communication envisagées
- Recherche de cofinancement
- Pour les projets de coopération : pérennité des actions engagées et partenaire bien identifié dans la région d'action.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dossier à retirer et à déposer
au service des Relations internationales,
Hôtel de Ville de Saint-Etienne.

**Téléchargement possible sur le site de la Ville
de Saint-Étienne, onglet « SaintÉ et vous »,
Association, rubrique « créer et gérer une associa-
tion ».**

PERSONNES À CONTACTER

Anne LYONNET,
Tél. 04 77 48 63 32
email : anne.lyonnet@saint-etienne.fr

Samia SAIFI
Tél. 04 77 48 63 31
email : samia.saifi@saint-etienne.fr

Sandrine DUPUYS
Tél. 04 77 48 63 97
email : sandrine.dupuy@saint-etienne.fr

MODALITÉS DE VERSEMENT :

Paiement en une seule fois.

Une association subventionnée n'ayant pas fourni de compte-rendu du projet ne pourra pas présenter de nouvelles demandes l'année suivante.